

Article 21 du Règlement

dans une situation désespérée. Les fabriques de papier ferment leurs portes. Des mines sont condamnées. Des conserveries de poisson font faillite dans toute la province. Voilà quelle est la situation à Terre-Neuve à l'heure actuelle. Or que fait le gouvernement provincial dans cette conjoncture désastreuse? Il lève les bras au ciel en prétendant qu'il ne peut rien faire. Mais c'est faux, monsieur le Président. Il y a quelque chose qu'il aurait pu faire au fil des ans, mais qu'il n'a pas fait. Nous pourrions affirmer, je suppose, monsieur le Président, que la situation existant à Terre-Neuve est surtout due à notre régime politique et que nous ne pouvons rien faire pour corriger la situation. Nous avons probablement malgré tout le meilleur système au monde. Le problème, c'est qu'un gouvernement extrêmement politisé ne s'intéresse toujours qu'au court terme, c'est-à-dire à ce qui se passera d'ici les prochaines élections. Il fait rêver la population—en l'occurrence avec les gisements sous-marins—puis il abandonne les citoyens en proie au désespoir. Le gouvernement provincial ne fait aucune planification; il ne prend pas de mesures favorisant l'emploi à long terme, et il n'apporte même aucune solution immédiate.

Devrais-je dire qu'il est 13 heures, monsieur le Président?

Le président suppléant (M. Herbert): Je regrette de devoir couper la parole au député, mais, comme il est 13 heures, je quitte le fauteuil jusqu'à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LES AFFAIRES INDIENNES

LA CONSTITUTIONNALITÉ DE L'ARTICLE DE LA LOI SUR LES INDIENS CONCERNANT LES BOISSONS ALCOOLIQUES

L'hon. John M. Reid (Kenora-Rainy River): Monsieur le Président, je reviens d'une visite dans les réserves indiennes à l'extrémité septentrionale de la circonscription de Kenora-Rainy River. Certains Indiens et conseils des bandes m'ont posé des questions au sujet de l'article 97 de la loi sur les Indiens, notamment la bande de North Cariboo Lake, au lac Rond. Cet article permet aux bandes de tenir des scrutins pour décider si la vente des boissons alcooliques sera ou non autorisée. Il laisse le dernier mot au ministre des Affaires indiennes.

Il y a un an, un tribunal du Manitoba abrogeait l'article 97, prétendant qu'il violait la charte des droits et des libertés. Depuis lors, c'est la confusion la plus complète dans le nord de l'Ontario, certaines régions continuant à appliquer l'article 97, d'autres pas, et certaines portant des accusations aux termes de la Liquor Licensing Act de l'Ontario.

L'alcoolisme dans les réserves du nord de l'Ontario sévit à l'état endémique, comme l'a déclaré le sous-ministre Lyle Black, directeur des services médicaux, au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Cette direction est chargée de dispenser directement ou indirectement des soins

médicaux aux bandes indiennes. De toutes les maladies dont les Indiens peuvent souffrir, l'alcoolisme est probablement la pire. Une des armes utilisées pour combattre cette maladie a été éliminée par les tribunaux.

Au nom des personnes qui . . .

M. le Président: Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

* * *

LE TOURISME

LE DÉSÉQUILIBRE DANS L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur le Président, un secteur dont il est à peine question dans le budget est le tourisme. Les statistiques actuelles sur le déficit dans ce secteur ne sont guère encourageantes. Les Canadiens qui sont allés à l'étranger ont dépensé la somme record de 2.087 milliards de dollars de plus l'an dernier que les étrangers qui ont visité le Canada. Ce déficit, qui va aggraver le solde défavorable de notre balance des paiements, est supérieur au record précédent de 1.2 milliard enregistré en 1982.

Le pays a recueilli 3.8 milliards de dollars des touristes étrangers en 1983, soit 3.5 p. 100 de plus qu'en 1982. Durant la même période, les Canadiens ont dépensé à l'étranger environ 18.6 p. 100 de plus, soit 5.8 milliards. Les Canadiens sont sans cesse attirés à l'étranger, que ce soit par les bas prix de l'essence aux États-Unis ou par un change favorable dans d'autres pays. Ce manque à gagner coûte également au Canada quelque 100,000 emplois, et il nous en cuit, monsieur le Président. Quand le gouvernement offrira-t-il au secteur du tourisme les allègements fiscaux dont il a besoin pour améliorer sa situation?

* * *

LE PREMIER MINISTRE

L'ANNONCE DE LA DÉMISSION PROCHAINE DU TRÈS HONORABLE P. E. TRUDEAU

M. Brian Mulroney (chef de l'opposition): Monsieur le Président, j'ai l'intention de faire preuve de prudence aujourd'hui en parlant du départ du premier ministre (M. Trudeau).

M. Chrétien: Il est en train de neiger.

M. Mulroney: Je sais qu'il y a du blizzard sur Ottawa.

Des voix: Oh, oh!

M. Mulroney: La dernière fois, monsieur le Président, nous nous sommes un peu trop empressés de prononcer des éloges. C'est pourquoi, cette fois-ci, je voudrais naturellement féliciter le premier ministre et lui adresser mes bons vœux, mais j'ai décidé de le faire petit à petit. Au fur et à mesure que les semaines passeront, si le premier ministre n'a pas changé d'avis, je serai de moins en moins avare en compliments. Par contre, si la situation devait changer, je ne me sentirais plus lié d'aucune manière par cet engagement.

La bataille pour la direction du parti libéral et la succession du premier ministre s'annonce déjà très disputée et des plus intéressantes. Il semble que l'issue de la lutte restera indéfinie jusqu'à sa conclusion, qui laissera beaucoup d'amertume . . . le 16 mars.